Ce jeudi-là, il était question de voir dans quelle mesure cette valeur pourrait être institutionnalisée dans toutes les instances délibératives du Cameroun. Selon la coordinatrice de cette plateforme, il est question d'obtenir la loi sur la parité.

L'objectif étant que les femmes et les hommes aient les mêmes chances d'accéder à tous les postes de responsabilités. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, d'après Edith Mongue-Din.

Les femmes constituent 51% de la population camerounaise et l'écart de parité est de seulement 0,93% entre le taux d'inscription des filles et des garçons au cycle secondaire de l'enseignement. Mais elles restent faiblement représentées dans les institutions délibératives et les sphères de décisions, où l'indice de parité est de 75 à 90% en défaveur des femmes.

Toujours selon ces dames, le triste constat s'étend également dans la sphère des élus, où les femmes n'occupent que 13% des sièges de députés et seulement 6, 38% de représentativité féminine dans l'effectif des maires.

Autres statistiques : aucune femme n'est gouverneur ; seulement 9 sont ministres dans un gouvernement de 60 membres ; 3 femmes seulement occupent des postes de directeurs généraux d'une institution publique ou parapublique.

C'est au vu de tout ceci que des femmes, de diverses organisations de développement et de promotion des droits, ont décidé de mettre leurs voix ensemble ainsi que leurs énergies pour poser le problème de la « parité comme exigence des femmes ».

Par Josy Mauger